

Sophie Blanc accuse l'État français de financer le « militantisme politique » avec de l'argent public à Perpignan

Ville de Perpignan | 24-08-2026 | 15:42



Sophie BLANC

La députée des Pyrénées-Orientales et conseillère régionale d'Occitanie, Sophie Blanc, dénonce la décision de l'État français d'accorder une subvention publique au comité local de Perpignan du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP).

Cette aide a été attribuée par l'intermédiaire du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), un dispositif destiné à soutenir le fonctionnement et les projets des associations. Sophie Blanc estime que cette décision se fait au détriment d'autres associations locales qui développent des activités sportives, culturelles ou sociales et qui rencontrent des difficultés pour maintenir leurs projets.

La députée affirme avoir déjà exprimé ses réserves lors de la réunion organisée le 18 mai 2026 à la préfecture des Pyrénées-Orientales. Selon Sophie Blanc, l'État a une nouvelle fois choisi de financer une association qu'elle considère comme idéologiquement proche de l'extrême gauche et régulièrement engagée dans le débat politique.

« Quand l'État subventionne le militantisme politique au détriment des associations locales », dénonce l'élue, qui s'interroge sur l'utilisation de l'argent des contribuables pour financer ce type d'organisation alors que d'autres acteurs du territoire peinent à obtenir des aides de quelques centaines d'euros.

Elle défend la lutte contre le racisme, mais conteste la subvention

Sophie Blanc souligne que la lutte contre le racisme constitue un principe républicain

incontestable, mais considère qu'elle ne peut pas servir de justification au financement, avec de l'argent public, de structures qui interviennent régulièrement dans les débats idéologiques ou politiques.

La députée rappelle que le FDVA a été créé pour soutenir les associations de proximité qui rendent des services concrets aux citoyens et contribuent à faire vivre les communes et les quartiers.

Elle affirme que, dans les Pyrénées-Orientales, des clubs sportifs renoncent à certains projets, des associations culturelles réduisent leurs activités et des bénévoles doivent multiplier les appels aux dons pour pouvoir poursuivre leur action.

Elle réclame de la transparence sur l'attribution

Sophie Blanc demande que soient rendus publics les critères ayant conduit à l'attribution de la subvention, les objectifs poursuivis ainsi que les garanties mises en place pour contrôler l'utilisation des fonds. Le communiqué ne précise toutefois pas le montant accordé au comité du MRAP de Perpignan.

La députée considère que les subventions publiques doivent répondre exclusivement à l'intérêt général et ne pas devenir un moyen de financer des causes militantes.

Elle demande que les ressources disponibles soient attribuées en priorité aux associations qui accompagnent les personnes vulnérables, encadrent les jeunes, préservent le patrimoine, développent le sport et contribuent à la vie des communes.

« L'argent des Français n'a pas vocation à financer le militantisme. Il doit revenir à ceux qui servent concrètement nos concitoyens », conclut la députée des Pyrénées-Orientales.

Autor: Rédaction